

ALFRED REBOUX  
Propriétaire - Gérant

## ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing:	Trois mois . . . . .	13.50
" " "	Six mois . . . . .	26.00
" " "	Un an . . . . .	50.00
<i>Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, troisième... 15 fr.</i>		
<i>La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.</i>		
<i>Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.</i>		

## BOURSE DE PARIS

13 DÉCEMBRE

3 0/0.	66 45
4 1/2.	96 00
Emprunts (5 0/0).	103 90
14 DÉCEMBRE <i>(Service gouvernemental)</i>	
3 0/0.	66 50
4 1/2.	95 95
Emprunts (5 0/0).	103 95
<i>(Service particulier du Journal de Roubaix.)</i>	
<i>Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour.</i>	
Actions Banque de France	3900 00
" Société générale	530 00
" Crédit foncier de France	905 00
" Chemins autrichiens	658 00
" Lyon	962 00
" Est	563 00
" Ouest	620 00
" Nord	1202 00
" Midi	723 00
" Suez	733 00
6 0/0 Péruvian	34 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	458 00
" Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres cour	25 13
Crédit Mobilier	213 00
Turc	24 70

## DEPÊCHES COMMERCIALES

*(Service particulier du Journal de Roubaix.)*

New-York, 13 décembre.

Change sur Londres, 4.48; 1/2 change sur Paris, 516 1/4.

Valeur de l'or, 144 3/8.

Café good fair, (la livre) 19 3/4.

Cafés good cargoes, (la livre) 20 1/4.

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauf et C<sup>s</sup> représentées à Roubaix par M. Bulteau-Dessenne.

Havre, 14 décembre.

Cotons: Ventes 1,500 b. Bonne demande, prix très fermes.

Liverpool, 14 décembre. Cotons: Ventes 10,000 b. Marché calme, disponible inchangé, livrable plus facile.

New-York, 14 décembre. Cotons: 13 1/4. Recettes 69,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 14 décembre. Cotons: Ventes 10,000 b. après hausse.

Havre, 14 décembre. Cotons: Ventes 1,800 b. Marché calme.

New-York, 14 décembre. Recettes, 69,000 b.

ROUBAIX 14 DÉCEMBRE 1873

## Bulletin du jour

La gauche a encore fait passer hier neuf de ses candidats, toujours avec l'aide de la coalition que l'on connaît. Les neufs élus sont : M. Berthault, par 250 voix; M. Calmon, par 349; M. Gaucher de Rumilly, par 347; M. l'amiral Jaurès, par 351; M. de Lafayette, par 348; M. de Lavergne, par 353; M. Le

## JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL &amp; COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX  
Propriétaire - Gérant

## INSERTIONS:

Annonces: la ligne . . . . . 20 c.  
Réclames: " . . . . . 30 c.  
Faits divers: " . . . . . 50 c.  
On peut traiter à fortiori pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont renouvelés à Roubaix, au bureau du journal à Lille, chez M. QUADRAT, librairie, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>s</sup>, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROYER, par 352; M. Luro, par 347, et M. Tribert, par 346. Deux des élus, MM. de Lafayette et le Royer font partie de la gauche républicaine.

Les précédents scrutins ayant amené trente-deux élections définitives, il y a maintenant 41 sénateurs élus. Il en reste 34 à nommer. Tout paraît indiquer que l'aveuglement ira jusqu'au bout, et que les scrutins à venir seront encore à l'avantage de la coalition.

Après les élus d'hier venaient ensuite au-dessous de la majorité absolue, qui était de 345 voix, MM. Carnot, 342 voix; Corbon, 344; Crémieux, 341; Fourcand, 342; Lanfray, 344; Lepetit, 343; Letellier-Valazé, 331; Littré, 340; Magnin, 344; Rampon, 340; Scherer, 344; Scheurer-Kestner, 341; Jules Simon, 342; Testelin, 344; tous ces noms appartiennent à la liste de la gauche.

Sur la liste des droites, ceux qui ont obtenu le plus de voix sont MM. de Belcastel, 339; de Carayon-Latour, 330; de Classey, 334; de Larcy, 327; de la Rocheboué-Biscaccia, 328; Dupanloup, 324; de Montagnac, 322; Raudot, 326; de Saint-Victor, 321; Saisset, 320; de Kerdrel, 323.

Nous n'avons qu'un mot à dire à propos de ces élections. Les coalisés peuvent ne pas se soucier de ce qu'on pense d'eux en France; mais ne devraient-ils pas se préoccuper de l'impression déplorable que les élections sénatoriales produisent à l'étranger?

En séance publique on a discuté la loi sur les bouillards de cru. Un amendement de M. Ganivet, combattu par le ministère, a été adopté par 391 voix contre 343.

Les journaux allemands poussent à la chute de M. Buffet avec une ardeur qui devrait donner singulièrement à réfléchir aux amis sincères de notre pays, à quelque opinion qu'ils appartiennent. C'est surtout par les journaux de l'Alsace que la direction de la presse de Berlin fait attaquer M. le vice-président du conseil.

Les groupes de gauche demandent que la discussion de la loi sur la presse soit fixée immédiatement après l'élection des soixantequinze sénateurs. Ils espèrent, en effet, que les membres de l'extrême droite, leurs alliés, voteront pour la levée de l'état de siège. C'est tout une nouvelle campagne qui se prépare.

## CHRONIQUE

M. H. Wallon, député du Nord, ministre de l'instruction publique, vient de retirer sa candidature au Sénat. Voici la lettre par laquelle il annonce cette résolution à ses collègues de l'Assemblée :

« Mes chers collègues,

Appelé par la confiance des principaux membres du parti constitutionnel à déposer en leur nom, sur le bureau de l'Assemblée nationale la proposition de loi relative au Sénat, j'aurais tenu à honneur d'être porté à cette Chambre sur une liste formée d'accord par ceux qui ont fait ou qui acceptent la constitution. Cet accord n'ayant malheureusement pas eu lieu et ne paraissant pas devoir s'opérer, je désire ne pas figurer plus longtemps dans la lutte engagée entre les deux côtés de l'Assemblée. Je vous remercie donc de vos bienveillants suffrages et vous prie de retirer mon nom.

» Votre bien dévoué collègue.

» H. WALLON. »

faut pas songer ! Mme Clavel a vuvenir la petite Ernestine, si éveillée avec ses seize ans. Elle n'y a pas pensé tout d'abord, voulant donner à son fils Mlle Bois-Gélu, qui est si laide ! M. Gontran n'a pas trouvé que la dot fit oublier le visage, et en cela il a bien raison. Je me rappelle, moi, que lorsque j'épousai Pernache, mes parents faillirent me déshériter, car ils voulaient me faire prendre Gondrin, le charbon, qui était borgne et bête. Ah ! mais non !

Mme Clavel a donc renoncé à Mlle Adolpheine de Bois-Gélu et s'est retournée vers Mlle Ernestine Duval. C'est pas très noble, comme vous voyez. Dans le pays, on n'y pas attention. On a oublié même le nom de Duval, et, si Mme Coralie le veut bien, on dira bien-tôt « Mlle Ernestine de Montchenetz ». Il y en a... des courtisanes !... qui le disent déjà.

Odette haussa doucement les épaules.

Pour lors, ça paraît marcher au château. Mme Clavel y monte tous les jours, flairant une grosse dot sous les cheveux rouges de sa petite. M. Gontran s'est fait joliment tirer l'oreille; il renâclait comme notre jurement *Didine* quant il lui fallait passer le gué. Pendant plusieurs mois, on a bien cru que jamais M. Clavel ne se familiariserait avec Montchenetz. Il était devenu com-

La Gazette de France publie la lettre suivante :

« Monsieur,

» Je vous serais fort reconnaissant de vouloir bien faire paraître dans votre excellent journal les lignes suivantes :

« J'ai appartenus jusqu'à ce jour à la réunion de l'extrême droite, dont je partage les opinions, mais je tiens à protesté hautement contre la conduite de ceux de ses membres qui ont fait alliance avec les républicains pour entrer avec eux au Sénat. Je déclare que je les désapprouve absolument et que je tiens à honneur de ne pas être confondu avec eux.

» Recevez, etc.

» VICOMTE DE SAINTENAC,  
" député de l'Ariège. »

M. Buisson, de la Seine-Inférieure, perclus des deux jambes, s'est de nouveau fait porter à l'Assemblée pour voter. M. Brice, de Meurthe-et-Moselle, qui a eu la douleur de perdre sa femme avant-hier, est également à son poste de député.

M. Gérard de Blincourt est aussi venu à l'Assemblée, bien que très malade. Trois députés de la gauche seulement sont absents, dit le *National*, pour les causes les plus graves.

Le *Journal de Paris* prétend que M. Buffet estime que l'Assemblée, depuis le vote de la loi électorale, est moralement dissoute, que par conséquent le cabinet n'a pas besoin d'avoir la confiance de la majorité et qu'il suffit d'avoir celle du Président de la République.

Après les élections, la situation sera différente. Si le ministère n'avait pas la confiance des nouvelles Chambres, il se retirera immédiatement. »

Le même journal rapporte l'anecdote suivante :

« On raconte que M. Leprovost de Launay, au nom des bonapartistes, a rendu visite à M. le vice-président du Conseil. Il lui a demandé pourquoi il s'était retiré de la liste des candidats à l'Assemblée, leurs alliés, voteront pour la levée de l'état de siège. »

— Mais vous n'auriez pas été notre prisonnier, a répondu M. Leprovost de Launay.

— Pardon, monsieur, chacun apprécie à sa façon ces sortes de questions.

— L'entretien en est resté là. »

*L'Union* publie un bref de Pie IX portant institution de la Faculté de théologie de Poitiers, dont le rétablissement a déjà donné lieu, comme on sait, à un mandement de l'évêque de cette ville.

*La Patrie* croit pouvoir annoncer que M. Riant, l'un des conservateurs du conseil municipal de Paris où il représente le quartier de l'Europe, se présentera à la députation dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Le *Monde* annonce que M. Auguste Nisard, ancien recteur d'académie, a été nommé doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Paris. Il prend immédiatement la direction de

la Faculté, mais il n'ouvrira son cours qu'au second trimestre.

La Gazette de France annonce que, dans la réunion qu'a tenue le groupe des chevaux-légers qui ne s'est pas allié à la gauche, on a accepté à l'unanimité la démission de membre de cette réunion présentée par M. de La Rochette.

La Gazette ajoute : « M. Chaurand s'est rattaché au groupe La Rochette ; il a été présenté, en conséquence, à l'acceptation de M. Gambetta, qui l'a fait porter sur la liste en recommandant à tous ses amis de le nommer aujourd'hui-même. Le groupe La Rochette ayant également admis, on est à sa nomination. »

## REVUE DE LA PRESSE

On a vu hier l'opinion de l'*Univers*. Le *Monde*, un des organes catholiques les plus considérables est plus sévère encore :

« Jamais peut-être l'opinion des différents organes de la presse n'a été plus curieuse à consulter qu'à la suite de ces élections sénatoriales qui ont produit un retournement complet des hommes et des partis. »

— Au point de vue conservateur, dit-il, c'est-à-dire au point de vue des intérêts de la société et de l'Eglise, la manœuvre de M. de la Rochette est coupable ; au point de vue politique, elle est digne de la risée publique.

— Que l'on compare les noms des royalistes qui figuraient sur la liste des Droites avec les sept élus de M. Gambetta, et que l'on nous dise ce que la royauté a gagné au change pour la qualité et la quantité.

— Ce qui achève de caractériser cette manœuvre lamentable, c'est son caractère intéressé et personnel. Les dénégations n'y peuvent rien ; les faits sont là. On aurait pu croire que M. de la Rochette avait au moins l'illusion d'une action politique, si les noms qu'il a proposés étaient d'autres que le sien et ceux de ses compagnons ; mais non, M. de la Rochette a demandé des sièges de sénateurs, sans tenir compte de la proportion numérique de ses compagnons : un pour lui et pour chacun d'eux. Or, parmi ces dix ou onze transfuges de l'extrême-Droite, la plupart (sauf trois : MM. de la Rochette, de Francueil et le Comte Léonard-Lucinière), avaient pris part au scrutin d'où sont sorties la liste de l'Extreme-Droite. En homme, ils étaient tenus d'accepter les choix de la Majorité ; n'est-on pas autorisé à penser que s'ils eussent figuré sur la liste de l'Extreme-Droite, M. de la Rochette se les aurait appels à qui conçoit de faire de l'opposition ? Ensuite, il se réunit donc pour faire de cet épisode électoral l'un des plus honteux de nos annales parlementaires, et ce n'est que justice d'appeler sur ce scandale les plus sévères jugements du pays. »

Le *Français* s'étonne que les hommes qui viennent de traiter avec M. Naquet, M. de La Rochette, M. Gambetta et M. Rouher, et qui sont en train de toucher le prix de leur marché, osent se donner comme les représentants de la moralité publique.

Le *Paris* croit que le principal résultat des élections sénatoriales, dans le pays comme à la chambre, se résumera par ce programme : point d'Orléanistes. L'Assemblée, ajoute-t-il, n'a